

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Amen Bank

Siège Social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Amen bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2018.

(En 1000 DT)

Période	2 ^{ième} trimestre 2018	2 ^{ième} trimestre 2017	au 30 Juin 2018	au 30 Juin 2017 certifié	au 31 Décembre 2017 certifié
1- Produits d'exploitation bancaires	209 089	173 537	400 879	338 491	716 968
• Intérêts et revenus assimilés	138 223	106 301	263 557	214 014	479 716
• Commissions en produits	25 019	22 494	49 964	45 076	91 362
• Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	23 168	23 088	45 436	42 060	82 385
• Revenus du portefeuille d'investissement	22 679	21 654	41 922	37 341	63 505
2- Charges d'exploitation bancaires	111 421	90 572	209 323	173 459	356 866
• Intérêts encourus et charges assimilées	108 490	88 120	203 678	169 078	346 461
• Commissions encourues	2 931	2 452	5 645	4 381	10 405
3-Produit net bancaire	97 668	82 965	191 556	165 032	360 102
4- Autres produits d'exploitation	542	401	1 055	759	1 681
5- Charges opératoires :	34 798	30 614	70 226	59 830	121 993
dont ;					
• Frais de personnel	23 450	22 635	48 366	45 387	92 307
• Charges générales d'exploitation (*)	9 543	6 062	18 236	10 925	22 598
6- Structure du Portefeuille	-	-	2 095 922	1 927 681	1 892 208
• Portefeuille- titres commercial	-	-	624 017	617 189	530 671
• Portefeuille d'investissement	-	-	1 471 905	1 310 492	1 361 537
7- Encours des créances à la clientèle	-	-	6 129 325	6 002 207	6 073 730
8- Encours des dépôts et avoirs de la clientèle	-	-	5 432 311	5 132 643	5 137 206
dont ;					
• Dépôt à vue	-	-	1 651 668	1 526 424	1 605 209
• Epargne	-	-	1 452 574	1 298 440	1 419 541
9- Emprunts et Ressources Spéciales	-	-	921 068	982 621	968 065
10- Capitaux propres (**)	-	-	785 568	705 018	785 856

(*) Les charges générales d'exploitation au 30/06/2018 tiennent compte de la cotisation au fond de garantie des dépôts bancaires prévue par le décret gouvernemental n°2017-268 du 1^{er} Février 2017.

(**) Les capitaux propres sont publiés hors résultat de la période au 30/06/2018 et 30/06/2017 et après affectation du bénéfice au 31/12/2017.

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêté, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2018

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, sont passés de 6 002,2 millions de dinars à fin juin 2017 à 6 129,3 millions de dinars à fin juin 2018, enregistrant ainsi une augmentation de 127,1 millions de dinars.

Les dépôts et avoirs de la clientèle se sont établis à 5 432,3 millions de dinars, soit une progression de 299,7 millions de dinars par rapport à la même période de 2017. Cette hausse résulte essentiellement de l'augmentation de l'encours des dépôts à vue 8,2% et de l'épargne 11,9%.

Les ressources longues provenant des emprunts et ressources spéciales ont atteint 921,1 millions de dinars enregistrant une baisse de 61,6 millions de dinars compte tenu notamment des nouveaux tirages sur les lignes extérieure et du règlement des échéances de la période.

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 62,4 millions de dinars soit 18,4% par rapport à la même période en 2017.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une hausse de 35,9 millions de dinars, passant de 173,5 millions de dinars en 2017 à 209,3 millions de dinars pour la même période en 2018.

Le Produit Net Bancaire a atteint 191,6 millions de dinars à fin juin 2018 contre 165,0 millions de dinars pour la même période en 2017 soit une hausse de 26,6 millions de dinars ou 16,1%.

Le coefficient d'exploitation a atteint 36,7% à fin juin 2018 contre 36,3% à fin juin 2017 soit une hausse de 0,4 points de pourcentage sur une année glissante. Cette évolution résulte essentiellement de la constatation de la première et deuxième tranche de la contribution au fond de garantie des dépôts. Compte non tenu de ladite charge le coefficient d'exploitation s'établit à 33,3% à fin juin 2018.

AMEN BANK CONFIRME SA CERTIFICATION MSI 20000

Dans le cadre du suivi régulier de l'activité financière d'AMEN BANK, en conformité avec les exigences de la validation continue de sa certification au référentiel MSI 20000, la banque a passé avec succès le deuxième diagnostic intermédiaire (post Grand Audit), réalisé par les équipes techniques de MAGHREB CORPORATE et de SGS.

Après une évaluation consacrée notamment aux derniers résultats et positionnement de la banque, les équipes d'audit ont approuvé la conformité continue d'AMEN BANK au regard des exigences bancaires internationales de solidité et de performance financière.

NOUVELLE LIGNE DE CREDIT

L'Agence Française de Développement (AFD) et l'Amen Bank, ont signé le lundi 16 avril 2018 une ligne de crédit de 10 Millions d'euros, soit 30 Millions de dinars destinée à soutenir les projets Tunisiens d'efficacité énergétique, d'énergie renouvelable et de réduction de la pollution.